



PLAN STRATÉGIQUE 2020-2023 – TABLEAU SYNOPSIS





MISSION : La Sûreté du Québec est vouée au maintien de la paix, de l'ordre et de la sécurité publique ainsi qu'à la prévention et à la répression du crime.

VISION : La Sûreté s'engage à être à l'écoute des citoyens et poursuit la mise en œuvre de stratégies proactives afin d'offrir des services adaptés à leurs préoccupations et aux réalités des collectivités.

VALEURS : Service, respect, professionnalisme et intégrité.



ORIENTATIONS	OBJECTIFS	INDICATEURS	CIBLES 2020-2021	CIBLES 2021-2022	CIBLES 2022-2023
ENJEU 1 : UN ENVIRONNEMENT SÉCURITAIRE POUR LE CITOYEN					
1. RENFORCER LA MISSION PREMIÈRE	1.1 Accentuer la présence de la Sûreté au sein des communautés desservies	1.1.1 Pourcentage de citoyens qui ont bénéficié de mesures d'atténuation des impacts (mesure de départ : 0 % en 2019-2020; cible 2020-2023 : 100 %)	5,3 % ¹⁹ 120 citoyens	42,1 % 960 citoyens	52,6 % 1200 citoyens
		1.1.2 Taux d'augmentation de citoyens joints par les programmes de prévention (mesure de départ : 290 216 citoyens en 2018-2019; cible 2020-2023 : +10 %)	+ 3,3 %	+ 3,3 % par rapport à la mesure de 2020-2021	+ 3,3 % par rapport à la mesure de 2021-2022
	1.2 Améliorer le bilan routier et hors route	1.2.1 Taux d'augmentation des interventions réalisées auprès des usagers des réseaux de transport visant les principales causes de collisions (mesure de départ : 276 334 interventions, établie sur la moyenne des années 2016-2017, 2017-2018 et 2018-2019; cible 2020-2023 : +3 %)	+ 1 %	+ 1 %	+ 1 %
		1.2.2 Taux de diminution des collisions mortelles et des collisions avec blessés graves impliquant un véhicule immatriculé pour circuler sur le réseau routier (mesure de départ : 929,33 collisions, établie sur la moyenne des années 2016-2017, 2017-2018 et 2018-2019; cible 2020-2023 : -15 ‰)	- 5 ‰	- 5 ‰	- 5 ‰
	1.3 Améliorer les stratégies en enquêtes	1.3.1 Taux d'augmentation des arrestations de prédateurs sexuels à risque élevé de récidive en matière de crimes sexuels (mesure de départ : 7,4 % en 2019-2020; cible 2020-2023 : +5,6 %)	+ 1,6 %	+ 2 % par rapport aux résultats de 2020-2021	+ 2 % par rapport aux résultats de 2021-2022
	1.4 Accentuer le soutien aux victimes	1.4.1 Taux de victimes référées au Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC) (mesure de départ : 45 %, moyenne des années 2017-2018 et 2018-2019; cible 2020-2023 : 55 %)	47 %	50 %	55 %
		1.4.2 Taux d'augmentation des victimes ayant bénéficié d'un service spécialisé (mesure de départ : 235 victimes, établie sur la moyenne des années 2017-2018 et 2018-2019; cible 2020-2023 : +10 %)	+ 2 %	+5 %	+10 %
	ENJEU 2 : UNE OFFRE DE SERVICES FLEXIBLE QUI TIENT COMPTE DES PRÉOCCUPATIONS DES CITOYENS				
2. ADAPTER LA PRESTATION DE SERVICE DANS UN CONTEXTE DE CHANGEMENT	2.1 Bonifier le modèle de desserte en fonction des besoins de la population desservie	2.1.1 Taux d'augmentation des interventions de parrainage auprès des acteurs clés de la communauté (mesure de départ : 3 878 interventions de parrainage en 2018-2019; cible 2020-2023 : +10 %)	0 %	+ 5 %	+10 %
		2.1.2 Pourcentage des MRC bénéficiant d'un service de patrouille bonifié (mesure de départ : 0 % en 2019-2020; cible 2020-2023 : 100 %)	3 %	23 %	100 %
	2.2 Assurer une réponse adaptée aux particularités de certaines clientèles	2.2.1 Taux de clientèles spécifiques visées par des nouvelles mesures en prévention de la criminalité (mesure de départ : 0 % en 2019-2020; cible 2020-2023 : 100 %)	28,6 %	28,6 %	42,8 %
	2.3 Optimiser les interventions communes avec nos partenaires	2.3.1 Pourcentage de diminution du nombre de dossiers opérationnels relatifs aux personnes en situation de vulnérabilité dans les postes MRC concernés (cible 2020-2023 : -5 %)	Mesure de départ établie	- 2 %	- 5 %
ENJEU 3 : UNE PERFORMANCE ORGANISATIONNELLE ACCRUE					
3. RENFORCER LA CAPACITÉ OPÉRATIONNELLE ET LE DÉVELOPPEMENT ORGANISATIONNEL	3.1 Favoriser la gestion optimale de la main-d'œuvre	3.1.1 Taux du personnel accompagné dans une démarche de développement (cible 2020-2023 : 75 %)	Mesure de départ établie	35 %	75 %
		3.1.2 Taux de réalisation de la démarche inspirée de la norme « Entreprise en santé » (mesure de départ : 0 % en 2019-2020; cible 2020-2023 : 100 %)	25 %	85 %	100 %
	3.2 Soutenir une gestion axée sur l'amélioration de la performance	3.2.1 Taux de réalisation d'une démarche en mesure de la performance implantée dans quatre unités (mesure de départ : 1 projet implanté en 2019-2020; cible 2020-2023 : 100 %)	25 %	25 %	50 %
	3.3 Disposer d'infrastructures numériques sécuritaires permettant l'innovation continue	3.3.1 Taux de réalisation des activités ciblées en matière de sécurité de l'information (mesure de départ : 0 % en 2019-2020; cible 2020-2023 : 100 %)	33 %	33 %	34 %

¹⁹ Les résultats des cibles intermédiaires sont calculés avec la mesure de départ, sauf lorsque indiqué dans certaines cibles.



WWW.SQ.GOUV.QC.CA